

il serait opportun d'instituer un comité nombreux, groupant des représentants du Dominion et de la province, et de construire quelque part dans la vallée un bureau où les victimes de l'inondation, ceux qui ont tout perdu, pourraient s'adresser pour savoir à quelle aide ils peuvent s'attendre. La tâche est gigantesque; mais on pourrait apporter beaucoup de réconfort à la population en donnant des détails précis sur ce qu'on entend faire et non en s'en tenant à des termes vagues. Que le ministre des Travaux publics ou un autre ministre nous dise enfin quelles dispositions on a prises. Nous savons bien que la tâche a été confiée à un ou deux hauts fonctionnaires; quant au reste, nous sommes dans l'incertitude au sujet du programme qui aurait pu être arrêté. Il ne s'agit évidemment pas de la construction des digues, puisque cette question viendra plus tard; mais qu'en est-il de l'institution d'une Commission ayant pleins pouvoirs et de l'annonce d'un programme en vertu duquel ceux qui ont tout perdu sauraient à quelles indemnités ils peuvent s'attendre?

Qu'il me soit permis d'indiquer ce que le manque de directive peut causer et, de fait, a causé. Dans une partie de la vallée où les eaux ont commencé à se retirer, un agriculteur s'est dit qu'il voulait semer. Mais n'ayant pas d'argent, on lui a dit que le Gouvernement avait des crédits pour la provende, mais non pas pour les grains de semence. Notre homme s'est alors creusé la tête pendant quelques jours pour se demander s'il devrait se procurer de la provende ou des grains de semence. De telles choses, quand elles sont le fait de centaines de gens qui ont tout perdu leur avoir, sont de nature à créer du mécontentement et de l'inquiétude. Ne faudrait-il pas que les gens n'aient pas à se creuser la tête pour savoir s'ils vont acheter de la provende ou des grains de semence? Tout ce qu'il y a à faire, c'est de les aider à se relever le mieux possible du désastre.

J'espère donc que le Gouvernement nous dira bientôt, si ce n'est pas ce soir, ce qu'il entend faire, afin de redonner du courage à des centaines de citoyens qui ont tout perdu. Ils devraient savoir si l'on entend les aider à retrouver leurs biens, leurs foyers où ils ont vécu depuis tant d'années.

M. J. H. MATTHEWS (Kootenay-Est): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas prolonger indûment la présente discussion. Cependant, en ma qualité de membre de la C.C.F. et de représentant de la Colombie-Britannique je désire appuyer les remarques

[M. Reid.]

qu'ont formulées les autres députés de cette province au sujet des inondations. Quand l'honorable représentant de Fraser-Valley (M. Cruickshank) a saisi la Chambre de la question pour la première fois, la population n'avait aucune idée de l'ampleur que prendrait le désastre. Il était déjà considérable au début, mais il a pris des proportions énormes depuis.

J'estime que la discussion qui a eu lieu au cours de la présente session, sur les inondations en Colombie-Britannique, sera très profitable au pays. Nous en avons retiré une impression d'unité nationale, voulant que nous ne soyons pas simplement quelques provinces séparées les unes des autres, mais étroitement unies. Nos intérêts sont communs. Deuxièmement, les habitants de l'Est, je le sais, sont profondément sympathiques. Ils désirent autant que nous de l'Ouest que le Gouvernement vienne en aide aux victimes des inondations de la Colombie-Britannique.

Je partage les observations de l'honorable député de Kamloops (M. Fulton) voulant que les représentants des circonscriptions intérieures soient très émus de la distinction qu'a faite le premier ministre. On a appelé Commission de restauration de la vallée du Fraser l'organisme établi. En réponse à une question précise, le premier ministre a dit carrément que les mesures et l'accord conclus jusqu'ici avec la province ne visaient que cette région particulière.

Depuis que j'ai pris la parole pour la dernière fois à la Chambre, une autre vaste étendue de ma circonscription a été sérieusement inondée. Je veux parler de ce qu'on appelle la région plate de Preston. A l'embouchure de la rivière Kootenay, où elle forme les lacs de ce nom, plusieurs milliers d'acres de terre sont inondés encore ce soir, par suite de la rupture des digues de la région. Bien que j'approuve en grande partie les observations de l'honorable représentant de Kootenay-Ouest (M. Herridge) portant qu'il faudra tirer la ligne quelque part,—nous ne sommes certainement pas d'avis que chaque fois que la cour d'un cultivateur est inondée il devrait se rendre à Ottawa en avion réclamer l'aide des autorités fédérales,—il n'y en a pas moins des régions où les digues ont cédé, où les gens ont perdu maison et récoltes, ont perdu leur gagne-pain, et n'auront même pas les moyens de retourner chez eux lorsque l'eau se sera retirée. Je partage donc l'avis des honorables préopinants qui soutiennent que le moment est venu pour le Gouvernement de faire une déclaration qui soulagera et tranquilisera ces sans-gîte, qui ont tout perdu.